

PROVINCE OF QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 25 septembre 2019, à 19 h 30:

Sont présents : Paolo Galati, président; Vicky Kaliozakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozi et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Invités : Les élèves finalistes du concours de dessin pour le calendrier, ainsi que leurs familles.

Le président ouvre la séance.

HEURE : 19 h 35

0.0 Présentation et reconnaissance

0.1 Dévoilement de la murale

Le président et la directrice générale souhaitent la bienvenue aux élèves et aux parents présents pour assister au dévoilement de la murale 2019-2020 et font savoir que la commission scolaire a reçu au-delà de 1000 dessins dans le cadre du concours de dessin pour le calendrier 2019-2020. Sur ce nombre, 38 dessins ont été choisis pour la murale et 12 de ces 38 dessins apparaîtront également dans le calendrier mural. La murale sera exposée au centre administratif.

Le président et la directrice générale invitent chaque élève à venir à l'avant et procèdent ensuite au dévoilement de la murale.

Les élèves et leurs familles quittent la séance pour la soirée.

HEURE : 19 h 50

Le président ouvre la séance.

HEURE : 19 h 53

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ajout suivant à l'ordre du jour est proposé :

12.0 Questions diverses

12.1 *Promotion de l'école publique*.....RES

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2019/09/25-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

CC-190925-CA-0005

Adopté à l'unanimité

3.0 Approbation du procès-verbal

3.1 26 juin 2019

Approbation du
procès-verbal
26 juin 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 juin 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-190925-CA-0006

Adopté à l'unanimité

3.2 15 juillet 2019

Approbation du
procès-verbal
15 juillet 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 15 juillet 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

CC-190925-CA-0007

Adopté à l'unanimité

Le président souhaite la bienvenue à M^{me} Anna Sollazzo comme nouvelle directrice des affaires corporatives et secrétaire générale.

4.0 Période de questions

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale explique la procédure en place pour la période de questions.

Aucune question n'est posée.

5.0 Rapport du président

Le président invite les personnes présentes à observer un moment de silence à la mémoire de Jules Boutin, un ancien élève de l'école primaire de Sainte-Adèle, et il fait part de ses condoléances à la famille.

Le président souhaite un bon retour à tous en ajoutant que l'année scolaire 2019-2020 sera une année exigeante puisque la Coalition Avenir Québec (CAQ) compte déposer un projet de loi dans les prochaines semaines visant à abolir les commissions scolaires. Les commissions scolaires devront faire front commun pour s'opposer à ce projet de loi.

Il poursuit en présentant son rapport mensuel et commente les événements suivants :

- 31 août 2019 – la conférence de presse à la Place Bell pour les Jeux du Québec en 2020;
- 6 septembre 2019 – le lancement de la campagne *Débarque-moi au bon endroit / Drop Off Zone Safety!* Dans le cadre de cette campagne, le Service de police de Laval a assuré une surveillance du 29 août au 20 septembre pour veiller à ce que les élèves soient déposés de façon sécuritaire à l'école.
- 15 septembre 2019 – la *Marche Illumine la nuit / Light the Night Walk* organisée par la Société de leucémie et lymphome du Canada;
- 17 septembre 2019 – le Tournoi de golf de la Fondation scolaire de Laval. Tous les fonds amassés lors de cet événement servent à soutenir les initiatives organisées par la Commission scolaire de Laval pour favoriser la persévérance scolaire;
- 21 septembre 2019 – la cérémonie de remise des diplômes à l'école secondaire de Rosemère. Il remercie le personnel de l'école pour l'excellent travail accompli auprès des élèves.
- 22 septembre 2019 – la participation des élèves de l'école primaire Crestview au tournoi de bienfaisance de hockey-ball organisé par le journal *The Suburban*. L'argent amassé lors de cet événement est distribué à trois fondations.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes ainsi qu'une merveilleuse année scolaire. Elle poursuit en présentant son rapport mensuel et commente les événements suivants :

- Les objectifs et les priorités pour l'année scolaire 2019-2020 faisant partie du plan d'engagement vers la réussite et du plan d'action pour la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école.
- Grâce à son taux de diplomation, la commission scolaire se classe 8^e sur les 72 commissions scolaires. Un tel classement témoigne fièrement de la qualité des membres du personnel de la commission scolaire qui contribuent à assurer la réussite scolaire. Félicitations à tous et à toutes.
- L'épanouissement professionnel représente un autre objectif pour 2019-2020. La rétention d'employés de qualité et le soutien qui leur est offert font partie de cet objectif.
- Partenariats – La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sera la première commission scolaire anglophone à animer en anglais le salon *Mieux comprendre la diversité / Embracing Diversity*, qui aura lieu les 29 et 30 mars 2020. De plus amples informations sur le salon seront disponibles à une date ultérieure. Les activités du dimanche 29 mars s'adresseront aux parents et celles du 30 mars, aux employés des commissions scolaires. Les commissaires sont aussi les bienvenus.
- Priorités budgétaires – Le budget global 2019-2020 a fait l'objet d'une légère augmentation et le budget consacré aux mesures dédiées et protégées a fait l'objet d'une importante augmentation.
- Événements :
 - 16 août 2019 – Journée d'accueil des administrateurs au CDC Pont-Viau. L'intention, pour 2019-2020, est de tenir chaque rencontre des administrateurs pendant l'année à un différent établissement scolaire.
 - Maternelle 4 ans – À la fin du mois d'août, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé à la commission scolaire une classe additionnelle de maternelle 4 ans. Nous avons maintenant 18 classes pour l'année scolaire 2019-2020.
 - 8 septembre 2019 – Deux enseignantes, un enseignant, une conseillère pédagogique, une directrice d'école et la directrice générale ont représenté la commission scolaire au *Triathlon Esprit de Montréal*. Une telle activité atteint l'un des objectifs du plan d'engagement vers la réussite.
 - 17 septembre 2019 – En compagnie du président, la directrice générale a participé au Tournoi de golf de la Fondation scolaire de Laval.
 - 21 septembre 2019 – En compagnie du président, de plusieurs commissaires et de quelques membres de l'équipe ALT (*Administrative Leadership Team*), elle a assisté à la cérémonie de remise des diplômes à l'école secondaire de Rosemère.

- 26 septembre 2019 – *Journée nationale du personnel de soutien scolaire*. Tous les membres du personnel de soutien (administration et entretien) recevront un message spécial du président et d'elle-même en reconnaissance de la contribution de ces personnes à la commission scolaire.
- 27 septembre 2019 – *Journée mondiale pour le climat*. Des activités portant sur ce thème auront lieu dans les établissements scolaires et le centre administratif de la commission scolaire.
- 5 octobre 2019 – Match de football avec les Alouettes de Montréal.
- 17 et 18 octobre 2019 – *Journée de l'emploi Laval*. La commission scolaire y tiendra un stand pour recruter du personnel.

Le commissaire Peter MacLaurin a présenté une motion de confiance envers la directrice générale pour tout ce qu'elle a entrepris au cours de la dernière année et pour sa capacité à motiver le personnel, les élèves et les commissaires à travailler ensemble en tant qu'équipe.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

7.1 Rémunération des commissaires 2019-2020 – Décret et allocations

Rémunération des commissaires

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est composé du président, de neuf (9) commissaires et de trois (3) commissaires-parents;

CC-190925-FR-0008

ATTENDU QUE le décret n° 723-2019 adopté par le gouvernement du Québec le 3 juillet 2019 établit les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité administratif a assisté à une présentation sur les montants annuels maxima pouvant être versés aux commissaires pour l'année scolaire 2019-2020, conformément au décret;

ATTENDU QUE les montants annuels maxima pouvant être versés aux commissaires pour l'année scolaire 2019-2020 représentent un montant de 126 639 \$;

ATTENDU QUE, conformément à la résolution n° CC-190522-FR-0199, l'allocation pouvant être versée au commissaire coopté sera versée au président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la répartition de 2019-2020 de la rémunération des commissaires, comme présenté au document n° SWLSB-2019/09/25-CA-002;

ET QUE la rémunération des commissaires soit en vigueur du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

Adopté à l'unanimité

Le commissaire Guy Gagnon déclare que la somme de 126 000 \$ est une somme négligeable dans un budget d'approximativement 184 000 000 \$.

Le commissaire Guy Gagnon quitte la séance.

HEURE : 20 h 24

7.2 Engagement d'un commissaire à l'éthique et de commissaires à l'éthique substitués

7.2.1 Commissaire à l'éthique

Engagement d'un commissaire à l'éthique et de commissaires à l'éthique substitut

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-150225-CA-0118 visant à nommer un commissaire à l'éthique;

Commissaire à l'éthique

ATTENDU QUE le contrat conclu avec le commissaire à l'éthique couvre la période du 26 février 2015 au 31 décembre 2018 et qu'il prévoit une clause permettant à la commission scolaire de prolonger d'un an la durée du contrat;

CC-190925-CA-0009

ATTENDU QUE, conformément à l'article 9.1 du règlement n° BL2009-CA-17 : *Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, un commissaire doit être nommé par résolution;

ATTENDU QUE ce poste a été affiché et que les membres du comité de sélection ont mené des entrevues le 4 juillet 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^e Vincenzo Guida** à titre de commissaire à l'éthique à compter du 25 septembre 2019;

ET QUE le commissaire à l'éthique soit rémunéré seulement pendant le traitement d'une plainte et conformément au taux prévu au *Règlement sur la rémunération des arbitres* (RLRQ, c. C-65, r. 6).

Adopté à l'unanimité

Le commissaire Guy Gagnon réintègre la séance.

HEURE : 20 h 29

7.2.2 Commissaire à l'éthique substitut n° 1

Engagement d'un commissaire à l'éthique et de commissaires à l'éthique substitués

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-190327-CA-0154 visant la nomination d'un commissaire à l'éthique substitut jusqu'à ce que le poste soit affiché et pourvu par un comité de sélection;

Commissaire à l'éthique substitut n° 1

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que les membres du comité de sélection ont mené des entrevues le 4 juillet 2019;

CC-190925-CA-0010

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^e Anthony Battah** à titre de commissaire à l'éthique substitut à compter du 25 septembre 2019;

ET QUE le commissaire à l'éthique substitut soit rémunéré seulement pendant le traitement d'une plainte et conformément au taux prévu au *Règlement sur la rémunération des arbitres* (RLRQ, c. C-65, r. 6).

LA MOTION EST ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
VOIX POUR	Tara Anderson, Anthony Beliotis, James Di Sano, Paolo Galati, Stéphane Henley, Vicky Kaliozakis, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozi, Bob Pellerin, Melissa Wall
ABSTENTION	Guy Gagnon

7.2.3 Commissaire à l'éthique substitut n° 2

Le président fournit de l'information contextuelle concernant une situation survenue plus tôt en 2019 lorsque ni le commissaire à l'éthique ni le commissaire à l'éthique substitut n'étaient disponibles. C'est pour cette raison que le comité de sélection a recommandé l'engagement d'un deuxième commissaire à l'éthique substitut.

Engagement d'un commissaire à l'éthique et de commissaires à l'éthique substitués

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a procédé à l'affichage du poste de commissaire à l'éthique substitut et que les membres du comité de sélection ont mené des entrevues le 4 juillet 2019;

Commissaire à l'éthique substitut n° 2

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection recommandent l'engagement d'un deuxième commissaire à l'éthique substitut dans l'éventualité où le commissaire à l'éthique et le premier commissaire à l'éthique substitut soient dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions;

CC-190925-CA-0011

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^e Lucie Charland** à titre de deuxième commissaire à l'éthique substitut à compter du 25 septembre 2019;

ET QUE le deuxième commissaire à l'éthique substitut soit rémunéré seulement pendant le traitement d'une plainte et conformément au taux prévu au *Règlement sur la rémunération des arbitres* (RLRQ, c. C-65, r. 6.

LA MOTION EST ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
VOIX POUR	Tara Anderson, Anthony Beliotis, James Di Sano, Paolo Galati, Stéphane Henley, Vicky Kaliozakis, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozi, Bob Pellerin, Melissa Wall
ABSTENTION	Guy Gagnon

8.0 Décisions du conseil

8.1 Ressources humaines

8.1.1 Engagement – Régisseur/régisseuse, Service des ressources financières

En réponse à une question de la vice-présidente, le directeur du Service des ressources financières fait savoir que le poste de régisseur/régisseuse est vacant seulement depuis la fermeture de l'été.

Engagement – Régisseur/régisseuse, Service des ressources financières

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170125-HR-0050 approuvant l'organigramme administratif 2017-2018;

ATTENDU QUE le poste de régisseur/régisseuse au Service des ressources financières est actuellement vacant;

CC-190925-HR-0012

ATTENDU QU'un comité de sélection doit être établi pour mener des entrevues, conformément à l'article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et à l'article 5.2.1 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE ce poste a été affiché et que les membres du comité de sélection ont mené des entrevues les 21 et 22 août 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier engage **M^{me} Carol Deschênes** à titre de régisseuse, Service des ressources financières, à compter du 26 septembre 2019, conformément au *Règlement régissant les conditions d'emploi des cadres scolaires des commissions scolaires* et des politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Adopté à l'unanimité

8.2 Affaires corporatives et secrétariat général

8.2.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence

8.2.1.1 Présidence et vice-présidence, comité administratif

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Présidence,
comité administratif

CC-190925-CA-0013

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne la résolution n° CC-181212-CA-0096 nommant M. Guy Gagnon à la présidence du comité administratif;

ET QUE cette résolution soit en vigueur pendant l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Vice-présidence,
comité administratif

CC-190925-CA-0014

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne la résolution n° CC-181212-CA-0098 nommant M^{me} Melissa Wall à la vice-présidence du comité administratif;

ET QUE cette résolution soit en vigueur pendant l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

8.2.1.2 Présidence et vice-présidence, comité pédagogique

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Présidence, comité
pédagogique

CC-190925-CA-0015

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne la résolution n° CC-181212-CA-0100 nommant M^{me} Anne McMullon à la vice-présidence du comité pédagogique;

ET QUE cette résolution soit en vigueur pendant l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Vice-présidence,
comité pédagogique

CC-190925-CA-0016

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier maintienne la résolution n° CC-190227-CA-0029 nommant M. James Di Sano à la vice-présidence du comité pédagogique;

ET QUE cette résolution soit en vigueur pendant l'année scolaire 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

8.3 Ressources matérielles et transport

8.3.1 Rectificatif de commande – projet de construction d'un stationnement – école secondaire Laval Junior

En réponse aux questions, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport apporte les précisions suivantes :

- Les contrats portent sur des travaux précis.
- Le rectificatif de commande concerne des modifications aux systèmes de drainage, l'installation d'un dispositif Stormceptor, l'enlèvement des grosses pierres, l'installation de clôtures, et l'aménagement d'escaliers et de trottoirs.

Rectificatif de commande – projet de construction d'un stationnement – école secondaire Laval Junior – ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180425-MR-0110, accordant le contrat de construction d'un stationnement à l'école secondaire Laval Junior aux Entreprises Can-Du ltée, au coût total de 656 000,00 \$, avant les taxes (754 236,00 \$, toutes taxes comprises, ou 701 177,08 \$, taxes nettes);

CC-190925-MR-0017

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté les résolutions n° CC-180926-MR-0022 et n° CC-190412-MR-0161, visant à approuver les divers rectificatifs de commande totalisant 267 398,95 \$, avant les taxes (307 441,94 \$, toutes taxes comprises ou 285 814,05 \$, taxes nettes);

ATTENDU QU'au cours de l'exécution du projet, il a été nécessaire de présenter un autre rectificatif de commande concernant l'enlèvement des pierres à la suite des travaux d'excavation, ce qui exigeait au préalable le concassage des grosses pierres pour faciliter leur transport, au montant total de 37 194,25 \$, avant les taxes (42 764,09 \$ toutes taxes comprises, ou 39 755,73 \$, taxes nettes);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le rectificatif de commande au montant total de 37 194,25 \$, avant les taxes (42 764,09 \$ toutes taxes comprises, ou 39 755,73 \$, taxes nettes);

QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit majoré à 960 593,20 \$, avant les taxes (1 104 442,03 \$, toutes taxes comprises, ou 1 026 746,85 \$, taxes nettes);

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° 2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*.

Adopté à l'unanimité

8.4 ACSAQ

8.4.1 Nominations au conseil d'administration de l'ACSAQ

Nominations au conseil d'administration de l'ACSAQ

ATTENDU QUE la constitution et les règlements de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) stipulent que le mandat du conseil d'administration et du comité exécutif de l'ACSAQ est de deux (2) ans;

CC-190925-CA-0018

ATTENDU QUE le mandat actuel se termine à l'automne 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Paolo Galati** et **Peter MacLaurin** au conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le mandat de 2019-2021.

Adopté à l'unanimité

8.4.2 Mises en candidature – certificat de mérite de l'ACSAQ

Mises en candidature – certificat de mérite de l'ACSAQ

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) demande des candidatures pour le certificat de mérite 2019;

CC-190925-CA-0019

ATTENDU QUE la personne mise en candidature pour le certificat de mérite doit satisfaire aux critères de l'ACSAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, M. Paolo Galati, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier propose **M. Peter MacLaurin** comme candidat au certificat de mérite 2019 de l'ACSAQ qui sera décerné le 12 octobre prochain lors de l'assemblée générale annuelle/journée de perfectionnement professionnel.

Adopté à l'unanimité

Le commissaire Peter MacLaurin se dit honoré d'avoir été proposé pour recevoir cette reconnaissance et il remercie le conseil.

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

9.2 Rapport des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Aucun rapport n'est présenté.

9.2.2 Rapport du comité EDHAA

Aucun rapport n'est présenté.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Le président attire l'attention des membres du conseil au fichier de la séance.

10.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

11.0 Correspondance

Le président attire l'attention des membres du conseil à la correspondance contenue au fichier de la séance.

12.0 Questions diverses

12.1 Promotion de l'école publique

Le président donne les grandes lignes de la résolution.

Promotion de l'école
publique

ATTENDU l'adoption d'un plan stratégique par l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) en janvier 2019;

CC-190925-CA-0020

ATTENDU QUE l'une des parties principales du plan stratégique concerne la promotion de l'éducation publique anglophone et de tous les aspects entourant l'élève, le parent et la communauté;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'ACSAQ a voté pour la mise sur pied d'un fonds non renouvelable visant à promouvoir l'éducation publique anglophone conformément au plan stratégique de l'ACSAQ et demande à ses neuf membres de verser une seule contribution à ce fonds;

IL EST PROPOSÉ PAR le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, M. Paolo Galati, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le versement d'une contribution n'excédant pas le montant annuel approuvé par voie de résolution n° EC-190626-CA-0079, à titre de contribution exceptionnelle et non renouvelable à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour faire la promotion de l'éducation publique anglophone dans sa forme actuelle;

ET QUE, dans l'éventualité où ce fonds spécial de l'ACSAQ ne soit pas utilisé aux fins prévues, en tout ou en partie, le montant non utilisé de la contribution de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier lui sera retourné.

LA MOTION EST ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
Voix POUR	James Di Sano, Paolo Galati, Stéphane Henley, Vicky Kaliotzakis, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozzi, Bob Pellerin, Melissa Wall
ABSTENTIONS	Tara Anderson, Anthony Beliotis, Guy Gagnon

13.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 20 h 49

PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 23 octobre 2019

Anna Sollazzo, secrétaire générale

Paolo Galati, président